

CAP Opérateur/opératrice logistique

Les certificats d'aptitude professionnelle

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme professionnel national délivré par le Ministère de l'Education nationale. Il se prépare en 2 ans après la 3e, à temps plein ou en apprentissage. En fonction du profil et des besoins de l'élève, le diplôme peut aussi se préparer en 1, 2 ou 3 ans. Diplôme d'insertion professionnelle, le CAP forme aux techniques et aux savoir-faire professionnels des métiers. Le programme comprend des enseignements généraux (français, maths ...), des enseignements professionnels et des stages. Une centaine de spécialités sont proposées dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, des services ou de l'artisanat. Après un CAP, il est possible de poursuivre des études en bac pro.

À savoir

Les élèves apprennent à réceptionner, stocker et expédier des marchandises : contrôle des documents de transport, vérification de la qualité des produits, choix du matériel de manutention adapté, entreposage, préparation de commandes, étiquetage des colis. L'utilisation des outils informatiques de la logistique (lecteur de codes-barres, tablette, système vocal...) fait partie de la formation. Les élèves sont formés à conduire des chariots élévateurs dans le respect des règles de sécurité. Ses activités impliquent de la rigueur, de la concentration pour maintenir la qualité des prestations dans des conditions optimales de sécurité.

Il exerce ses activités dans des entreprises de production, plates-formes de distribution, grande distribution, entrepôts...

Ce ou cette technicien/ne peut occuper un poste d'agent/e de réception, préparateur/trice de commandes, conditionneur/euse, magasinier/ère cariste, agent/e de messagerie...

L'épreuve de conduite de chariots permet une dispense de CACES durant cinq ans à compter de la date d'obtention du diplôme.

Les admissions

Ce CAP se prépare en 2 ans après la 3e, ou 1 an après un premier diplôme (autre CAP, bac professionnel...) ou une 2de professionnelle, sous statut scolaire ou par apprentissage.

Les poursuites d'études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans en bac professionnel.

Exemple(s) de formation(s) possible(s)

[Bac pro Logistique](#)

[Bac pro Organisation de transport de marchandises \(ex bac pro transport\)](#)



parution le 11/2018

BROCHÉ 12.00 €



parution le 05/2019

BROCHÉ 12.00 €

PDF 8.00 €



parution le 07/2019

BROCHÉ 12.00 €

PDF 8.00 €

Exemples de métiers

MAGASINIER

CARISTE